



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-et-Marne

**Service des personnels enseignants  
DPE 1  
Bureau de la mobilité**

Affaire suivie par :  
Véronique Pezzulla  
Tél : 01 64 41 27 22  
Mél : [veronique.pezzulla@ac-creteil.fr](mailto:veronique.pezzulla@ac-creteil.fr)

20, quai Hippolyte Rossignol  
77 000 Melun  
[www.dsden77.ac-creteil.fr](http://www.dsden77.ac-creteil.fr)

Melun, le 23 mars 2021

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
**(Pour attribution)**

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de  
Seine-et-Marne de l'INSPE de l'académie de Créteil

Monsieur le responsable de l'INSPE du site  
départemental de Seine-et-Marne  
**(Pour information)**

## AFFICHAGE OBLIGATOIRE

**Objet : Appel à candidature pour un poste d'adjoint classe élémentaire à l'Ecole primaire Jacques Chirac de Bussy-St-Georges – Rentrée scolaire 2021/2022**

Poste vacant :

- 1 poste d'adjoint de classe élémentaire fléché langue vivante « anglais ».

MISSIONS : Se référer à la fiche de poste n°8 (fiche jointe)

### I. Conditions et modalités de candidatures

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Etre enseignant (e) 1<sup>er</sup> degré titulaire d'une habilitation en anglais ou CLES 2 anglais, du niveau « utilisateur expérimenté » en anglais, niveau C1 sur l'échelle globale du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les candidats qui ne disposeraient pas du titre professionnel requis (habilitation en anglais ou CLES 2 anglais) ne seront pas entendus par la commission chargée de procéder au recrutement

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et titre de compétences) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 16 avril 2021**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Madame PEZZULLA – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 MELUN Cedex **avant le 04 mai 2021**.

- **Entretien devant une commission**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **courant mai 2021**.

Une partie de l'entretien se déroulera dans la langue vivante «anglais».

## II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat

## III. Conditions de nomination

Le candidat retenu sera nommé à titre définitif s'il détient le titre requis. A défaut, il sera affecté à titre provisoire.

Pour le Recteur et par délégation,  
La Directrice académique des services de  
l'éducation nationale de Seine-et-Marne

  
Valérie DEBUCHY

**Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement  
Fiche n°8**

**DIRECTION - ADJOINTS ANGLAIS  
ECOLE PRIMAIRE JACQUES CHIRAC A BUSSY SAINT GEORGES**

Le groupe scolaire Jacques Chirac accueillera à la rentrée 2020 des élèves de la petite section au CM2. Ils bénéficieront, sur le temps scolaire, d'heures d'enseignement renforcé de l'anglais.

**Profil du poste Direction :**

Poste ouvert aux candidats :

- disposant du titre professionnel requis (liste d'aptitude de direction d'école de deux classes et plus en cours de validité),
- justifiant d'une expérience professionnelle dans le 1er degré incluant l'enseignement de l'anglais.

**Missions :**

L'enseignant, sous l'autorité de l'IEC de la circonscription et comme défini dans le projet d'école, devra :

- assurer l'ensemble des missions d'enseignement de tout professeur des écoles ;
- définir avec l'équipe enseignante de l'école au moins deux enseignements disciplinaires non linguistiques qui seront dispensés en anglais. (ex : EPS, arts visuels, mathématiques, sciences...), le cas échéant également dans le cas d'échanges de service ;
- élaborer des outils de classe et d'évaluation en anglais pour ces disciplines ;
- participer aux réunions d'école ou inter-cycles spécifiques à l'organisation et à l'évaluation de ces enseignements ;
- contribuer à l'ouverture internationale de l'école (partenariat avec une école ou une classe étrangère) ;
- participer aux formations dédiées.

**Compétences :**

Ces postes sont accessibles aux enseignants pouvant justifier :

- d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le 1er degré incluant l'enseignement de l'anglais. Une expérience d'enseignement dans une classe à l'étranger ou dans un autre dispositif incluant l'enseignement de l'anglais serait également appréciée.
  - du niveau « utilisateur expérimenté » en anglais, niveau C1 sur l'échelle globale du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Les candidats devront également avoir de très bonnes connaissances culturelles relatives aux pays anglophones ainsi qu'une très bonne connaissance des programmes.
- Ils devront par ailleurs faire preuve de compétences relationnelles, d'aptitudes à travailler en équipe et de capacités à mettre en œuvre une continuité inter degrés.
- Une bonne connaissance des supports pédagogiques d'enseignement de l'anglais est attendue.

**Profil du poste adjoint :**

Poste ouvert aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle dans le 1er degré incluant l'enseignement de l'anglais.

**Missions :**

L'enseignant, sous l'autorité de l'IEP de la circonscription et comme défini dans le projet d'école, devra:

- assurer l'ensemble des missions d'enseignement de tout professeur des écoles ;
- définir avec l'équipe enseignante de l'école au moins deux enseignements disciplinaires non linguistiques qui seront dispensés en anglais. (ex : EPS, arts visuels, mathématiques, sciences...), le cas échéant également dans le cas d'échanges de service ;
- élaborer des outils de classe et d'évaluation en anglais pour ces disciplines ;
- participer aux réunions d'école ou inter-cycles spécifiques à l'organisation et à l'évaluation de ces enseignements ;
- contribuer à l'ouverture internationale de l'école (partenariat avec une école ou une classe étrangère) ;
- participer aux formations dédiées.

**Compétences :**

Ces postes sont accessibles aux enseignants pouvant justifier:

- d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le 1er degré incluant l'enseignement de l'anglais. Une expérience d'enseignement dans une classe à l'étranger ou dans un autre dispositif incluant l'enseignement de l'anglais serait également appréciée.
- du niveau « utilisateur expérimenté » en anglais, niveau C1 sur l'échelle globale du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les candidats devront également avoir de très bonnes connaissances culturelles relatives aux pays anglophones ainsi qu'une très bonne connaissance des programmes.

Ils devront par ailleurs faire preuve de compétences relationnelles, d'aptitudes à travailler en équipe et de capacités à mettre en œuvre une continuité inter degrés.

Une bonne connaissance des supports pédagogiques d'enseignement de l'anglais est attendue.